AGIR

Voter en démocratie

Comment les Français ont-ils conquis leur droit de vote ?
Comment assurer aux citoyens un vote démocratique ?

OBJECTIF
Le sens de l'engagement et de la responsabilité individuelle en démocratie

ACTIVITÉ 1 La conquête progressive du droit de vote

DOC. 1 Histoire du droit de vote en France

- Avant la révolution française, les Français sont les sujets du roi et n'ont pas le droit de vote.
- 1791 (monarchie constitutionnelle) : suffrage censitaire : les hommes âgés de 25 ans et plus et payant des impôts peuvent voter.
- 1799-1848 (régimes autoritaires) : restriction du droit de vote.
- Révolutions de 1830 et de 1848 : l'élargissement du suffrage est au cœur des revendications.
- 1848 (IIe République) : suffrage universel masculin. Tous les hommes âgés de 21 ans sans conditions de ressources peuvent voter, sauf les militaires qui ne doivent pas prendre parti.
- Début du XXe siècle : manifestations de suffragettes.
- 1919 : refus du droit de vote pour les Françaises.
- 1944 (libération de la France) : le droit de vote est accordé aux femmes, aux militaires en 1945 et à tous les Français d'outre-mer en 1946.
- 1974 : la majorité est abaissée à 18 ans.

DOC. 2 L'élargissement du suffrage

Un bureau de vote en 1891, tableau d'Alfred Bramtot.

a. En 1891, le droit de vote est accordé .....
.....

Élections municipales d'avril 1945.

b. Les ..... ont obtenu le droit de vote en .....

1 **À l'aide de la chronologie** [DOC. 1], **complétez la légende des images** [DOC. 2].

2 **Définissez le suffrage universel à partir des** [DOC. 1] [DOC. 2].

.....
.....

3 **Montrez que le chemin vers le suffrage universel a été long et difficile** [DOC. 1] [DOC. 2].

.....
.....
.....
.....

ACTIVITÉ 2 Les conditions indispensables d'un vote démocratique

DOC. 3 Les principes énoncés dans la Constitution

« **Art. 3.** La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. [...] Le suffrage peut être direct ou indirect.[...] Il est toujours universel, égal et secret. Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques. »

Constitution de la Ve République, 1958.

Dictionnaire

Constitution : loi fondamentale définissant l'organisation et le gouvernement d'un État.

Référendum : consultation directe des électeurs qui répondent à une question en votant *oui* ou *non*.

Suffrage : droit de vote.

Suffrage censitaire : droit de vote accordé à ceux qui payent des impôts (= le cens).

Suffragette : nom donné aux femmes qui réclamaient le droit de vote et plus généralement l'égalité des droits avec les hommes.

Souveraineté : exercice du pouvoir de décision.

DOC. 4 Une organisation matérielle rigoureuse et contrôlée

1 **Quelles sont les deux raisons pour lesquelles le peuple peut être amené à voter** [DOC. 3] **?**

.....

.....

2 **Soulignez les trois conditions essentielles à un vote démocratique** [DOC. 3].

3 **Reportez les numéros des éléments suivants sur la photographie ; rayez celui qui n'est pas visible** [DOC. 4].

1. bulletin • 2. électeur(trice) • 3. enveloppe • 4. isoloir • 5. listes électorales • 6 urne transparente

4 **Reliez chaque principe d'un vote démocratique à un élément identifié sur la photographie** [DOC. 3] [DOC. 4].

a. Un vote secret	1. Les listes électorales
b. Un vote individuel	2. L'urne transparente
c. Un vote pour tous dans le cadre de la loi	3. L'enveloppe et l'isoloir
d. Un vote sans fraude possible	4. Les bulletins de vote
e. Un vote fondé sur la liberté de choix	5. Un(e) électeur(trice) = 1 voix

Je retiens

En France, le droit de vote est accordé à tous les citoyens, hommes et femmes majeurs : c'est le **suffrage universel**. Cet acquis résulte d'une longue lutte pour l'égalité des droits : en 1848 est d'abord proclamé le suffrage universel masculin ; ce n'est qu'en 1944 que les femmes obtiennent à leur tour le droit de voter.
Voter est un droit essentiel en démocratie : cela permet aux citoyens d'exercer leur souveraineté, de choisir leurs représentants et de se prononcer sur des questions importantes. C'est pourquoi il faut veiller à **l'organisation des élections dans le respect de la loi** : garantir l'accès des bureaux de vote à tous, assurer un choix libre et secret, sans pression et sans fraude avec une voix et une seule par électeur. **Il n'est pas de vote démocratique sans le respect de ces conditions.**

Argumentons !

Au bureau de vote, il est impératif de prendre plusieurs bulletins parmi les choix proposés et obligatoire de se rendre dans l'isoloir pour insérer le bulletin retenu dans l'enveloppe.

Pourquoi selon vous ?